

DU 23 FÉV. AU 6 MARS 2024

# Carnaval de Tête foraine

Chalon-sur-Saône



Infos riverains



Le Carnaval de Chalon organisé par le Comité des Fêtes de Chalon, avec le soutien de la Ville, se déroulera du vendredi 23 février au dimanche 3 mars, avec comme temps forts : un défilé d'ouverture le vendredi 23 février et deux grandes cavalcades les dimanches 25 février et 3 mars.

➤ Pour le défilé du vendredi 23 février, **le parcours sera fermé à la circulation à partir de 18h** jusqu'à 21h environ.

➤ Pour le défilé des dimanches 25 février et 3 mars, **le parcours sera fermé à la circulation à partir de 12h** jusqu'à environ 18h.

➤ **Le stationnement sera interdit sur tout le parcours des défilés :**

le vendredi 23 février à partir de 9h (à partir de 13h rue Général Leclerc) et les dimanches depuis la veille à 19h.

➤ Le feu d'artifice aura lieu dimanche 3 mars à 20h, **le quai des Messageries et le pont Saint-Laurent seront fermés** à la circulation pendant les festivités.

➤ **Le sens de circulation de la rue Carnot sera inversé** afin de permettre aux riverains d'accéder à leurs domiciles/garages du 3 au 11 mars, 18h.

➤ **Les trois bornes électriques** permettant l'accès au centre-ville (rue de l'Ancien Collège, place de Beaune et rue au Change) **seront bloquées** en position haute lors du défilé des dimanches.

➤ **Accès aux parkings QPark :**

- Hôtel de Ville : accès uniquement par la rue de Lyon pendant les trois défilés

- Banque : accès par la rue Porte-de-Lyon pendant le défilé des dimanches de 9h à 19h; sortie maintenue par la rue Virey et la rue des Pattes

- Motte : accès interdit pendant les trois défilés; sortie possible par la rue Edgar-Quinet

➤ **Les marchés des dimanches 25 février et 3 mars** seront maintenus.

Retrouvez  
les arrêts  
en intégralité  
sur [chalon.fr](http://chalon.fr)

